



Mairie de Rontignon
714, rue des Pyrénées
64110 RONTIGNON

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 02 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à dix-neuf heures et quinze minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Rontignon, légalement convoqués par courrier électronique le 27 juin 2026, se sont réunis dans le lieu habituel de leur séance, sous la présidence de monsieur **Bruno Ziémé**, Maire de la commune.

Présents (13) : mesdames **Brigitte Del Regno**, **Véronique Hourcade-Médebielle**, **Rosy Labadie**, **Carey Lucas**, **Anne-Marie Monge**, **Audrey Païs**, et messieurs **Timothée Basson**, **Jean-Marc Badek**, **David Carrère**, **Didier Lataste**, **Bernard Navarro**, **Thierry Sayous**, **Bruno Ziémé**.

Absents (0) :

Pouvoir (2) :

monsieur **Tony Bordenave-Anchordoqui** donne pouvoir à madame **Brigitte Del Regno** et madame **Laurence Jacquelin-Vallée** donne pouvoir à Madame **Carey Lucas**

DESIGNE le secrétaire de séance : madame **Véronique Hourcade-Médebielle**.

DELIBERATION 2026-43

BUDGET – DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE

RAPPORTEUR : BRUNO ZIÉMÉ.

Monsieur le maire propose au Conseil de l'autoriser à faire appel à l'emprunt pour financer les investissements de début de mandat (camion benne, tondeuse professionnelle et climatisation de la mairie).

D'autre part, une régularisation de TVA sur des travaux d'électrification effectués par TE64 en 2021 nécessite une modification d'écriture dans le budget général de la commune.

Il convient d'ajuster le budget en conséquence par la décision modificative suivante :

La proposition est la suivante :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) Virement à section invest.	-522,00 €		
6811 (042) Dot. aux amort. des immo.	522,00 €		
Total	0,00 €	Total	

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2041582 (204) Bâtiments et installations	4 000,00 €	1641 (16) : Emprunts en euros	100 000,00 €
21351 (21) Bâtiments publics	16 000,00 €		
215731 (21) Matériels roulants	80 000,00 €		
		021 (021) Virement de section fctmt	-522,00 €
		28041582 (040) Bât. et install°	522,00 €
Total	100 000,00 €	Total	100 000,00 €

Le conseil municipal, après avoir écouté les explications de monsieur le maire

DECIDE de modifier le budget principal suivant la proposition faite.

Vote de la délibération 2026-43 :

Nombre de membres	en exercice : 15	présents : 13 (2 pouvoirs)	
Nombre de suffrages	pour	contre	abstentions
	13	0	2

Le secrétaire de séance

Véronique **Hourcade-Médebielle**

Le Maire

Bruno **Ziémé**






Mairie de Rontignon
714, rue des Pyrénées
64110 RONTIGNON

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 02 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à dix-neuf heures et quinze minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Rontignon, légalement convoqués par courrier électronique le 27 juin 2026, se sont réunis dans le lieu habituel de leur séance, sous la présidence de monsieur **Bruno Ziémé**, Maire de la commune.

Présents (13) : mesdames **Brigitte Del-Regno**, **Véronique Hourcade-Médebielle**, **Laurence Jacquelin-Vallée**, **Rosy Labadie**, **Carey Lucas**, **Anne-Marie Monge**, **Audrey Pais**, et messieurs **Jean-Marc Badek**, **David Carrère**, **Didier Lataste**, **Bernard Navarro**, **Thierry Sayous**, **Bruno Ziémé**.

Absents (0) :

Pouvoir (2) :, monsieur **Timothée Basson** donne pouvoir à madame **Véronique Hourcade-Médebielle** et monsieur **Tony Bordenave-Anchordoqui** donne pouvoir à madame **Brigitte Del regno**

DESIGNE le secrétaire de séance : madame **Véronique Hourcade-Médebielle**.

DELIBERATION 2026-46 REPRESENTATION – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DE L'ASSOCIATION ROULEZ SENIORS.

RAPPORTEUR : BRUNO ZIÉMÉ.

Monsieur le maire indique au Conseil que l'association Roulez Seniors a modifié ses statuts et la commune de Rontignon ainsi que les autres communes du périmètre d'intervention de l'association, doivent désigner deux représentants, un titulaire et un suppléant, pour intégrer son conseil d'administration.

Monsieur le maire interroge le conseil pour déterminer quels seront les représentant de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir longuement délibéré,

DESIGNE *M. Thierry Sayous représentant titulaire de la commune,*

DESIGNE *Mme Audrey Pais représentant suppléant de la commune,*

Vote de la délibération 2026-46 :

Nombre de membres	en exercice : 15	présents : 13 (2 pouvoirs)	
Nombre de suffrages	pour	contre	abstentions
	15	0	0

Le secrétaire de séance
Véronique Hourcade-Médebielle

Le Maire
Bruno Ziémé